



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 18 avril 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 avril 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. PARDANAUD, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme DUQUE, Mme MEFTAH, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, et M. Mickaël DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme FAULE, Mme DIMPRES, M. PARDANAUD, M. BOURDOUNE et M. Alain DEDIANNE.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Kabboura EL MOUTTAKI-CAVALLI

N° 2024-069 : MOTION

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité (2 votes contre),

- ADOPTE la motion suivante :

Le 11 avril, en assemblée plénière du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, les élus du rassemblement national ont brandi des pancartes reproduisant à l'identique celles que des militantes du collectif d'extrême-droite Némésis avaient arboré dans le défilé du carnaval de Besançon : « violeurs étrangers dehors ».

Ces propos constituent une très grave escalade de la part d'élus coutumiers des outrances, des attaques personnelles, proférées sans complexes et sans retenue dans une enceinte républicaine. Ils révèlent de manière exacerbée les amalgames odieux dont ils font commerce pour diviser, fracturer, jeter l'opprobre sur tout une partie de la population.

Par ailleurs, lors de cette même séance, un conseiller régional de ce même parti a provoqué un nouvel incident en prononçant "Untermensch", "**sous-homme**" en allemand,

Ce terme était utilisé par les nazis pour décrire des êtres humains qualifiés d'inférieurs car non aryens, c'est-à-dire les Juifs, les Roms, les Slaves, les Polonais, les Serbes, les Russes,

les Noirs, les métis. Les Juifs devaient être exterminés, ainsi que les Roms et les handicapés physiques et mentaux, les autres réduits au statut d'esclave !

Ces comportements comme ces propos sont inadmissibles dans une enceinte démocratique

Les élus du RN, séance après séance, provocations après provocations s'enfoncent un peu plus dans l'indignité et tentent d'empêcher par tous les moyens le débat démocratique.

Nous, conseillers municipaux de Clamecy, affirmons par cette motion notre soutien à Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional, qui a annoncé saisir le procureur et porter plainte.

Suivent les signatures.



 **Nicolas BOURDOUNE**
Maire